



Conseil économique et social

Distr. générale
30 novembre 2011
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives; thème prioritaire : « L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels »

Déclaration présentée par Priests for Life, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2012/1.



Déclaration

Le thème prioritaire de la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme (Autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels) est d'une importance cruciale et doit couvrir toutes les phases du cycle de vie des femmes. Le monde d'aujourd'hui, caractérisé par le vieillissement de la population, la pénurie de main-d'œuvre et les changements climatiques, pose de nouveaux problèmes aux femmes rurales qui sont analphabètes dans une très large proportion et sont piégées par le phénomène croissant de la « féminisation de la pauvreté ». Ce qu'elles font pour leur famille, leur communauté et leur pays est souvent méconnu et peu souvent récompensé.

L'autonomisation des femmes rurales doit être cohérente et constante tout au long du cycle de vie. Dès la période de gestation, la vie des filles doit être protégée et respectée, et non détruite par des avortements fondés sur le sexe du fœtus. Cette forme la plus précoce et la plus mortelle de la discrimination est la plus destructive pour les femmes. À ce mépris inacceptable de la vie et de la valeur des filles viennent s'ajouter les infanticides féminins. Dans son ouvrage intitulé *Unnatural Selection: Choosing Boys over Girls, and the Consequences of a World Full of Men*, Mara Hvistendahl évalue le nombre de filles manquantes en Asie à 163 millions, soit plus que toute la population féminine des États-Unis d'Amérique.

Lorsque les filles grandissent, ce total mépris de leur vie fait qu'on les prive d'aliments nourrissants et que l'on restreint leur accès aux soins de santé et à l'éducation. Il se prolonge lorsqu'elles sont adultes, période de leur vie pendant laquelle les femmes rurales se voient souvent refuser des crédits, des droits d'héritage et le droit de posséder de la terre alors qu'elles travaillent dur dans les champs en usant de méthodes et de matériel agricoles dépassés. Il est fréquent que les femmes rurales travaillent dans l'exploitation familiale sans être rémunérées et qu'elles ne bénéficient d'aucune protection ou sécurité économique.

Rendre les femmes rurales autonomes réduit la pauvreté et améliore la vie de millions de femmes, d'enfants et d'hommes pris dans l'engrenage de la faim et de la pauvreté. Les rendre autonomes à l'aide de moyens novateurs de travailler la terre, de stocker la nourriture et de préparer les repas allège la charge pesant sur les filles qui, n'ayant plus à s'acquitter de certaines corvées, peuvent aller à l'école.

Lorsque les femmes font l'expérience de ces grandes étapes de la vie que sont la grossesse et l'accouchement, elles ne devraient pas avoir à nier leur féminité, à interioriser l'idée qu'elles sont inférieures aux hommes ou à être pénalisées parce qu'elles peuvent faire des enfants. Pendant leur période de fécondité, les femmes rurales méritent de bénéficier de politiques et de programmes qui les aident, elles et leurs enfants, à survivre et à s'épanouir. La dignité de la maternité doit être affirmée et soutenue de façon qu'elles aient les moyens d'assumer, avec l'aide du père, cette tâche essentielle qu'est l'éducation des enfants.

En s'occupant des enfants dont elles sont enceintes, des nouveau-nés, des enfants, des maris, des malades, des handicapés et des personnes âgées, les femmes se dévouent pour assurer la survie des autres. Souvent, ce travail essentiel n'est pas évalué à sa juste valeur et le fait qu'il contribue à affirmer la dignité de chaque être humain est sous-estimé. En vieillissant, les femmes continuent de contribuer à répondre aux besoins de la famille, en tant que grand-mères, dans les foyers

multigénérationnels, sans que le travail essentiel qu'elles effectuent soit officiellement rémunéré. La contribution que les femmes rurales apportent, au foyer et dans les champs, à l'élimination de la faim et au développement est capitale et mérite d'être appuyée et reconnue.

Afin que les femmes rurales puissent être réellement autonomes, il faut leur assurer :

a) Une protection contre les mauvais traitements, la violence et l'exploitation

Les femmes et les filles rurales gagnent en autonomie lorsqu'on affirme leur dignité par des mesures qui les protègent de l'exploitation et de la violence sexuelles. Les filles ne devraient pas avoir à craindre d'être agressées sexuellement lorsqu'elles vont chercher du bois de chauffage ou vont à l'école. Il y a lieu de promulguer et de faire appliquer des lois visant à prévenir la traite de femmes à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. Les femmes âgées doivent être protégées contre les mauvais traitements.

b) L'accès à l'éducation et à l'alphabétisation

L'éducation et la capacité de lire et d'écrire sont d'une importance décisive pour les femmes rurales car elles leur permettent de disposer des connaissances et des compétences nécessaires pour améliorer leur condition. La société est gagnante lorsque les filles reçoivent une éducation et améliorent leur qualité de vie et leurs moyens de subsistance. Il faut permettre aux filles enceintes de recevoir une éducation. Il faut rendre l'éducation accessible à toutes les filles et à toutes les femmes afin de faire baisser le taux insupportablement élevé d'analphabétisme féminin. Non seulement l'éducation permet aux femmes de lire, d'écrire et de compter mais aussi elle leur donne une confiance en elles-mêmes et une autonomie qui les aident à prendre des initiatives dans leur communauté.

c) L'accès aux soins de santé

Des soins de santé protégeant la vie sont nécessaires tout au long du cycle de vie, non seulement pour assurer l'autonomie des femmes mais aussi pour leur sauver la vie. Il faut que les femmes rurales enceintes soient transportées dans des dispensaires lorsqu'elles sont en travail afin qu'elles accouchent en présence d'une accoucheuse qualifiée, capable de reconnaître les signes d'un accouchement difficile et de prévenir la création de fistules. Il faut aussi qu'elles puissent bénéficier de sang propre, d'antibiotiques, de traitements contre les affections mettant leur vie en danger et des soins nécessaires pour prévenir et traiter les maladies. Les initiatives tendant à nier ou à détruire les capacités procréatives des femmes n'améliorent pas leur condition et ne leur donnent aucun pouvoir. Les programmes leur offrant la possibilité de se faire avorter traitent leur capacité de donner vie comme un problème, au lieu de reconnaître le rôle qu'on leur reconnaît universellement, à savoir qu'en donnant le jour à des enfants, elles assurent l'avenir d'un pays. Tout soin de santé, y compris de santé maternelle et procréative, qui inclut l'accès à l'avortement n'est pas un soin de santé. L'avortement met fin à la vie d'un être et peut porter atteinte physiquement, mentalement, affectivement et spirituellement à un autre être. Il n'y aura pas de vrais droits et de vraies libertés pour les femmes tant que l'on n'accordera pas de valeur à leur capacité de procréer et que leurs enfants ne seront pas aimés par les hommes qui les ont engendrés.

d) Accès à l'emploi, à la formation professionnelle et au microcrédit

Suivre une formation et acquérir des compétences professionnelles aident les femmes rurales à améliorer leur qualité de vie et à échapper à la pauvreté. Les microcrédits donnent aux femmes rurales les moyens de créer de petites entreprises pour gagner de l'argent et aider leur famille. Celles qui en bénéficient sont respectées par les autres membres de leur communauté, qui attendent d'elles qu'elles jouent un rôle directeur, ce qui les amène à prendre des décisions et à participer à la vie politique. Les pratiques professionnelles discriminatoires à l'égard des femmes enceintes doivent cesser et celles-ci ne doivent pas être menacées de perdre leur emploi. Il faut que les femmes puissent concrétiser leur capacité de donner le jour à des enfants et de s'en occuper sans être pénalisées. Les femmes rurales doivent pouvoir hériter de terres et en posséder.

e) Accès aux ressources et aux technologies

Les femmes rurales ont besoin d'accéder aux ressources indispensables dans la vie quotidienne, notamment l'eau potable, des moyens d'assainissement, des aliments nourrissants, un logement et des moyens de cuisson sains. L'usage de fourneaux, qui réduit l'exposition à des modes de cuisson malsains, améliore la vie des femmes et des filles en les libérant des longues heures de préparation des repas et de la lourde et souvent dangereuse tâche consistant à aller chercher du bois de chauffage. Les puits communaux fournissent une eau précieuse et dispensent les femmes des longues marches quotidiennes vers des points d'eau. Les moyens d'assainissement améliorent la vie des femmes, contribuent à faire respecter leur dignité et leur permettent de satisfaire aux nécessités quotidiennes en toute sécurité tout en limitant la propagation des agents contaminants et des maladies. Les techniques agricoles modernes et l'accès aux semences améliorent la vie des femmes rurales et les aident à produire plus sûrement des récoltes abondantes.

Conclusion

L'élimination de la pauvreté et de la faim et la marche vers un développement authentique et viable peuvent progresser à grands pas si l'on commence par reconnaître la valeur des contributions des femmes rurales à la production des récoltes vivrières et celle des soins qu'elles dispensent aux familles multigénérationnelles et à leur entourage.

Il faudrait reconnaître la valeur des femmes rurales et protéger leur vie tout au long de leur cycle de vie. Il faut mettre un terme aux pratiques culturelles qui dévalorisent la vie des fillettes et des femmes. Il faudrait aider les femmes rurales à jouer le rôle capital de mère et leur offrir des possibilités de s'instruire et de travailler qui leur permettent de donner le jour à des enfants et de les élever. Il faudrait leur dispenser des soins obstétricaux d'urgence et leur ouvrir l'accès aux soins de santé pour réduire la mortalité maternelle dans leur groupe de population. Lorsque les femmes ont accès à l'éducation, ce n'est pas seulement leur vie qui s'améliore mais aussi celle de leurs enfants et de leur communauté. L'éducation est le plus sûr moyen d'échapper à la pauvreté. Les femmes qui ont eu la possibilité de s'instruire sont en meilleure santé et leurs enfants aussi. Les femmes instruites ont des grossesses et des accouchements plus faciles, ce qui fait que leurs nouveau-nés sont en meilleure santé et que la mortalité maternelle et infantile diminue. On peut faire progresser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en améliorant la vie des femmes rurales.